

Mémoire de l'esclavage (87)



Dispositif départemental du 87 contingenté avec commission de validation, contingenté à 6 classes du

cycle 3 (CM1, CM2, 6°).

Inscription jusqu'au 16 juin 2025.

LE PROJET

Description :

la Ligue de l'Enseignement 87, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine, et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, se propose **d'accompagner 6 classes CM1 et CM2 du département**, sur tout un **parcours interdisciplinaire mêlant Education Artistique et Culturelle et Education Morale et Civique**, sur la thématique de la mémoire de l'esclavage. Cet accompagnement pluridisciplinaire vise à accentuer les dynamiques de projets dans la **dimension transversale** qu'elles comportent. Ces mêmes classes auront la possibilité, si elles le souhaitent, de **s'inscrire au Concours « La Flamme de l'Égalité »**, mais contrairement aux années précédentes, cette inscription ne sera pas induite dans la participation au projet.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- ☒ Mémoire
- ☒ Danse
- ☒ Musique

Partenaires :

DRAC, DAAC
Ligue de l'enseignement
Conseil départemental 87

Articulation avec un projet 1^{er} degré : Non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)
Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenants :

Artistes envisagés pour le dispositif :
Danseurs et musiciens professionnels
(danse africaine et hip-hop, percussions africaines)

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontrer les artistes engagés dans le projet et spectacle professionnel à Noriac en juin 2026.
Rencontrer d'autres enseignants et élèves pour échanger sur les créations.



Pratiquer :

Vivre le processus de création jusqu'à la présentation. Pratiquer avec un artiste lors des 10h d'intervention artistique par classe, et approfondir cette expérience dans différentes disciplines scolaires.

Connaitre :

Connaitre du vocabulaire pour s'exprimer sur la mémoire de l'esclavage.
Connaitre et respecter les opinions d'autrui.
Possibilité de participer au concours « la flamme de l'égalité »

Restitutions envisagées :

Restitution envisagée à Noriac en juin 2026 : spectacle le matin et présentation des travaux des élèves l'après-midi.

Etapes prévisionnelles :

Ce dispositif comprend 3 étapes :

- Etape 1 : rencontre avec les artistes et ateliers de pratique (10h par classe)
- Etape 2 : inscription et participation au concours « la flamme de l'égalité » si l'école souhaite y participer
- Etape 3 : restitution en fin d'année

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

L'intervention des artistes et le spectacle professionnel (Ligue de l'enseignement, DRAC = 3600€, Conseil départemental = 2000€ et mise à disposition de la salle Noriac, LDE 87 : 7500€)

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Un déplacement des élèves (transport) pour l'Espace Noriac en juin.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement de l'école à financer le transport vers l'Espace Noriac en juin (oui / non).

Pour en savoir plus : Ligue de l'Enseignement 87 culture@lde87.fr

Contact : Ligue de l'Enseignement 87 culture@lde87.fr / 06 06 40 46 81 / 05 55 03 36 17

